

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 3 février 2026 à l'édifice municipal de Piopolis à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Danielle Dodier
Siège #3 - Sébastien Lanctôt
Siège #4 - André St-Marseille
Siège #5 - Sarah Carrier
Siège #6 - Maurice Bernier

Est/sont absents à cette séance :

Siège #2 - Louise Gosselin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et greffière-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2026-02-014

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par le conseiller Maurice Bernier,
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants:

Les conseillers sont invités à déclarer leur intérêt en lien avec les sujets à l'ordre du jour et à en préciser la nature.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 13 janvier 2026**
- 4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE**
 - 4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière**
 - 4.2 - Rapport du maire**
 - 4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de janvier**
- 5 - PÉRIODE DES QUESTIONS**
- 6 - CORRESPONDANCE**
 - 6.1 - Bordereau des correspondances**
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 7.1 - Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ)**
 - 7.2 - Augmentation des mensualités du loyer (407 rue Principale)**
 - 7.3 - Demandes de dons et commandites**
 - 7.4 - Adoption du règlement 2026-02 concernant le bon ordre et la paix publique**
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 9 - TRANSPORT**
 - 9.1 - Triathlon international de Piopolis - Demande de droit de passage**

- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 12.1 - Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments
 - 12.2 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement visant à modifier le règlement relatif à la demande de démolition no 2023-04
- 13 - LOISIRS-CULTURE
 - 13.1 - Nomination - Association touristique et culturelle de Piopolis
 - 13.2 - Demandes - Association touristique et culturelle de Piopolis
 - 13.3 - Demande de commandite- La Grande Journée Vélo région de Mégantic
 - 13.4 - Acceptation de demande de paiement # 5 - Construction d'un nouveau bâtiment d'accueil et de services au camping municipal
- 14 - FINANCES
 - 14.1 - Comptes à payer
 - 14.2 - Dépenses récurrentes
- 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES
- 16 - VARIA
- 17 - RAPPORT DES COMITÉS
- 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2026-02-015

3.1 - Séance ordinaire du 13 janvier 2026

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par la conseillère Danielle Dodier,
Et résolu,

QUE le procès-verbal du 13 janvier 2026 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière

- Rappel – rencontre d'information portant sur le nouveau rôle triennal d'évaluation (mercredi 4 février 18h30)

4.2 - Rapport du maire

4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de janvier

Prenez note qu'il n'y a pas eu de séance du conseil des maires de la MRC en janvier dernier.

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

- Entretien de la croix au coin du chemin des Pionniers

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de janvier 2026 est remise aux membres du Conseil. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2026-02-016

7.1 - Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ)

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028 ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du Guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employé(e)s et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de TECQ 2024-2028 ; .

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ; .

QUE la Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement ;

QUE la Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-02-017

7.2 - Augmentation des mensualités du loyer (407 rue Principale)

ATTENDU QUE le Tribunal administratif du logement (TAL) a dévoilé en janvier 2026 des estimations moyennes d'augmentation de base notamment de 3.1% pour un logement chauffé à l'électricité:

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par la conseillère Danielle Dodier,
Et résolu,

QUE la Municipalité procède à l'envoi d'une lettre au locataire du 407 rue Principale afin de l'informer de la hausse du coût du loyer, effective au 1^{er} juillet, et au montant mensuel de 763 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-02-018 7.3 - Demandes de dons et commandites

ATTENDU QUE la municipalité de Piopolis a une Politique relative aux demandes de subventions, dons, souscriptions, commandites et activités de représentation.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par le conseiller Maurice Bernier,
Et résolu,

QUE le conseil autorise la commandite suivante:

- 100 \$ pour le Gala Méritas de la Polyvalente Montignac ;
- 100 \$ pour l'album des finissants de la Polyvalente Montignac

QUE ce montant soit payé à même le poste budgétaire Don - administration générale (02-190-00-970).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-02-019 7.4 - Adoption du règlement 2026-02 concernant le bon ordre et la paix publique

ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné et que le projet de règlement a été déposé lors de la séance du conseil tenue le 13 janvier 2026;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Sébastien Lanctôt,
Appuyé par la conseillère Danielle Dodier,
Et résolu :

QUE le Conseil adopte le règlement 2026-02 concernant le bon ordre et la paix publique ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9 - TRANSPORT

2026-02-020 9.1 - Triathlon international de Piopolis - Demande de droit de passage

ATTENDU QUE le Triathlon international Piopolis–Carrabassett Valley est un événement sportif d'envergure internationale organisé par Courses Nature ayant pour objectif de promouvoir la pratique du triathlon longue distance, le tourisme sportif et la mise en valeur du territoire exceptionnel de la MRC du Granit et des municipalités environnantes.

ATTENDU QUE cet événement se déroulera les 22-23 août 2026 ;

ATTENDU QUE les participant(e)s emprunteront à vélo et à la course le tronçon de la route 263 entre la limite avec la municipalité de Saint-Augustin-de-Woburn et le périmètre urbain ;

ATTENDU QUE les organisateurs s’engagent à assurer un bon encadrement pour assurer la sécurité de l’activité, et ce, de concert avec la Sûreté du Québec et les représentants de la Municipalité.

ATTENDU QUE le Conseil n’émet pas d’objection à l’utilisation des routes municipales concernées dans le cadre de l’événement ;

Il est proposé par le conseiller Maurice Bernier,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu :

D’autoriser les organisateurs et participant(e)s du Triathlon international Piopolis–Carrabassett Valley à circuler sur le territoire de Piopolis, dont la route 263 et le rang des Grenier, les 22 et 23 août prochains ;

QUE cette résolution soit transmise aux organisateurs de l’événement ainsi qu’au ministère des Transports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

12.1 - Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments

Je, soussigné, Sarah Carrier, conseillère, donne avis qu'il sera présenté lors d'une séance, un projet de RÈGLEMENT RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT RELATIF À L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Le projet de règlement vise à:

- Établir des normes relatives à l’entretien et à l’occupation des bâtiments.

12.2 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement visant à modifier le règlement relatif à la demande de démolition no 2023-04

Je, soussigné, Maurice Bernier, conseiller, donne avis qu'il sera présenté lors d'une séance, un projet de règlement MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D’IMMEUBLES No 2023-04 AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES AUX BÂTIMENTS ASSUJETTIS

13 - LOISIRS-CULTURE

2026-02-021

13.1 - Nomination - Association touristique et culturelle de Piopolis

ATTENDU QUE les règlements généraux de l'Association touristique et culturelle de Piopolis prévoit qu'un administrateur doit être un membre du conseil municipal et être délégué par la Municipalité par voie de résolution.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par le conseiller Sébastien Lanctôt,
Et résolu,

QUE Mme Danielle Dodier, conseillère municipale, soit nommée représentante de la Municipalité de Piopolis sur le conseil d'administration de l'Association touristique et culturelle de Piopolis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-02-022

13.2 - Demandes - Association touristique et culturelle de Piopolis

ATTENDU QUE l'Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP) est un organisme sans but lucratif qui a pour objectif, notamment, de promouvoir les arts, la culture, le patrimoine et le tourisme à Piopolis et dans la MRC du Granit.

ATTENDU QUE l'ATCP a adressé une demande d'aide financière à la municipalité afin de soutenir la réalisation de divers événements prévus à son plan d'action annuel.

ATTENDU QUE la majorité des activités prévues se déroulent dans les bâtiments municipaux ou lieux publics sur le territoire de la Municipalité de Piopolis ;

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par le conseiller Sébastien Lanctôt,
Et résolu,

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à procéder à l'ajout de l'Association touristique et culturelle de Piopolis comme assuré additionnel auprès de l'assureur de la municipalité afin de bénéficier d'une protection en responsabilité civile ;

QUE la Municipalité autorise une commandite de 2 500 \$ afin de soutenir l'Association touristique et culturelle de Piopolis à la réalisation de son calendrier d'événements 2026 et développer des projets de mise en valeur du potentiel touristique et culturelle de la municipalité de Piopolis.

QUE cette dépense soit payée à même le poste budgétaire Subventions pour les loisirs et la culture (02-700-00-970).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-02-023

13.3 - Demande de commandite- La Grande Journée Vélo région de Mégantic

ATTENDU QUE l'organisation du Grand Tour du lac Mégantic organise la 34^e édition de l'événement qui aura lieu le samedi 15 août 2025 ;

ATTENDU QUE les organisateurs s'unissent à nouveau avec ceux du Gran Fondo Lac-Mégantic pour offrir une journée complètement vélo ;

ATTENDU QUE cette journée familiale se déroule en partie sur le territoire de la Municipalité et que plusieurs bénévoles de Piopolis y contribuent notamment pour la halte du diner ;

Il est proposé par le conseiller Maurice Bernier,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE le Conseil municipal de Piopolis s’engage à donner un montant de 250 \$ pour l’organisation de La Grande Journée Vélo région de Mégantic (édition 2026) ;

QUE cette dépense soit payée à même le poste budgétaire Subventions pour les loisirs et la culture (02-700-00-970).

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

2026-02-024 13.4 - Acceptation de demande de paiement # 5 - Construction d'un nouveau bâtiment d'accueil et de services au camping municipal

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a adjugé à l’entreprise Bélanger EBA inc. le contrat relatif au projet no 2024-01 pour la construction d’un nouveau bâtiment d’accueil et de services au camping municipal, situé au 109, chemin de la Plage à Piopolis ;

ATTENDU QUE l’entrepreneur a déposé la cinquième demande de paiement, correspondant à l’avancement des travaux réalisés au 31 janvier 2026 ;

ATTENDU QUE cette demande de paiement a été vérifiée et recommandée pour approbation par les professionnels mandatés (ingénieurs et architecte) ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Danielle Dodier,
Appuyé par le conseiller André St-Marseille,
Et résolu:

D’accepter la demande de paiement no 5, facture datée du 31 janvier 2026, déposée par Bélanger EBA inc., pour un montant de 152 570.53 \$ taxes incluses, tel que détaillé dans le document présenté ;

D’autoriser le paiement à l’entreprise Bélanger EBA inc., incluant la retenue contractuelle prévue de 10 % ;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer tout document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 - FINANCES

2026-02-025 14.1 - Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par la conseillère Danielle Dodier,
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 - Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois de janvier 2026 est déposée aux membres du Conseil.

2026-02-026 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

- Félicitations au Comité culturel de Piopolis pour le lancement de la nouvelle programmation lors de la conférence de presse.

16 - VARIA

Aucun sujet à traiter.

17 - RAPPORT DES COMITÉS

Conseillère # 1 Mme Danielle Dodier

Dossiers : Sécurité publique, loisirs et culture

Comités :

Conseillère # 2 Mme Louise Gosselin (maire suppléante)

Dossiers : Administration et financement

Comités :

Conseiller # 3 M. Sébastien Lanctôt

Dossiers: Transport, Hygiène du milieu

Comités :

Conseiller # 4 : M. André St-Marseille

Dossiers : Sécurité publique, Transport et Hygiène du milieu

Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseillère # 5 : Mme Sarah Carrier

Dossiers : Aménagement, urbanisme et développement, Loisirs et culture

Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseiller # 6 : M. Maurice Bernier

Dossiers : Administration et financement, Aménagement, urbanisme et développement.

Comités : Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)

Maire : M. Peter Manning

Dossiers : Tous

Comités : Conseil des maires et comités MRC, Conseil régional de l'environnement Estrie, Municipalités riveraines du lac Mégantic, Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

- Cèdres mangés par les chevreuils
- Panneau arrêt arraché coin chemin du Lac et rang des Grenier
- Avancement des travaux au camping
- Tour cellulaire

2026-02-027

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,

QUE la séance soit levée; il est 19 h 31.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emmanuelle Fredette, directrice générale
et greffière-trésorière

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle Fredette,
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning
Maire

Liste des comptes à faire approuver pour le mois de janvier 2026

Fournisseurs		Description	Montant à payé
575	Aquam Aquatic specialist inc	Bouée - frais transport	24,56 \$
			24,56 \$
164	ADMQ - Québec	Renouvellement annuel 2026 / ADMQ	1 218,22 \$
			1 218,22 \$
	Atelier Procam	Réparation VTT / changer courroie, filtre à air, huile, materiel c	661,75 \$
			661,75 \$
931	Avantis Coopérative	Filtre fournaise, Manche masse 32"	80,64 \$
			80,64 \$
1427	Bélanger EBA Inc	Bâtiment d'accueil Camping	152 570,53 \$
			152 570,53 \$
954	Biblio Estrie	Contribution Municipale 2026 - Bibliothèque	2 028,06 \$
			2 028,06 \$
1218	DHC Avocats	Demande introductive en démolition	211,27 \$
			211,27 \$
101	Dallaire Lac-Mégantic	Filtre huile moteur, huile dexosi synthétique - Camionnette	101,84 \$
			101,84 \$
1299	Déchiquetage de Beauce	Destruction - Boîte standard 6btes	58,64 \$
			58,64 \$
1387	Fédération Québécois des Municipalités	Plan de gestion des actifs en eau (PGA-Eau)	69,08 \$
		Mise à jour Recueil - Le règlement municipal	220,50 \$
			289,58 \$
66	Infotech	Frais d'expédition papeterie 2026 (compte de taxes)	49,67 \$
			49,67 \$
1378	JP Diesel Mobile QC 9381-3178	Défaut selenoid sur la pompe à fuel / petit tracteur	250,08 \$
			250,08 \$
1257	Linde Canada Inc	Location/Bail réservoir propane pour feux - Fourn garag	516,47 \$
			516,47 \$
1271	LuniK Intelligence Technologique	RMM Base 1M Accès Contrôle à distance sécurisé	21,85 \$
			21,85 \$
1205	9516-4323 Québec Inc	Honoraire prof - protection du lac	840,75 \$
			840,75 \$
1156	Manisoft	Frais de réservation décembre 2025	85,37 \$
			85,37 \$
1096	Marché Ami	Essence camionnette - 04-01-2026	120,00 \$
		Papier hyg, frebreze	14,34 \$
		Essence camionnette -08-01-2026	75,00 \$
		Essence camionnette -12-01-2026	89,00 \$
		Essence camionnette - 18-01-2026	88,01 \$
		Essence camionnette - 14-01-2026	83,03 \$
		Essence camionnette 21-01-2026	110,00 \$
		Essence camionnette - 25-01-2026	95,00 \$
		Essence camionnette - 21-01-2026	110,00 \$
		Essence camionnette - 25-01-2026	95,00 \$
		Essence camionnette - 29-01-2026	100,00 \$
			979,38 \$
1153	Mécanique F Turmel 2020 inc	International 2020 Remplacer relais sur le starter et refaire connection	448,93 \$
			448,93 \$
348	Municipalité de Frontenac	Service Parc riverain Sachs-Mercier, accessoires ponton	6 122,72 \$
			6 122,72 \$
88	Municipalité de Marston-Cantons	Ass. Bornes - Municipalités riveraines 2025-2026	213,64 \$
			213,64 \$

1215	Numérique	Modification page d'accueil, aide configuration tablette	120,72 \$
			120,72 \$
1403	Passeport animal	Licence pour chien 31-12-2025 (remb taxes)	161,73 \$
		Offre de services de Passeport animal Janvier 2026	120,72 \$
			282,45 \$
48	Philippe Mercier 1994 inc	Lampe Quai du village - changement globe	30,27 \$
		Vérification problème de moteur PP2	117,27 \$
			147,54 \$
1187	Pro Énergie Tech	Vérifier chaudière à l'huile - Édifice municipal	251,74 \$
			251,74 \$
37	Ressorts Robert Traction Mégantic inc.	Batteries rechargeables - Outils	349,58 \$
		chaines (2 mailles), journ autocopiant Inter 2020	1 033,40 \$
		Ajusteur, huile power steering, boyau Inter 2006-2020	159,61 \$
		M 18 ponceuse - outil sentier	245,35 \$
		Diesel exhaust fluid 9,46L (urée) Inter 2020	275,71 \$
		Antenne CB	80,47 \$
			2 144,12 \$
220	Services Bell-Eau-Clerc Inc	Remplacer les deux pompes de surpression - puits municipal	13 797,00 \$
		Station de pompage eaux usées - problème d'évacuation	531,59 \$
			14 328,59 \$
1384	Soutien informatique SR Martin	Portable, dépannage imprimante garage	2 581,18 \$
			2 581,18 \$
943	Machinerie C. & H. Inc	Électro - aimant / arrêt moteur / Tracteur	547,34 \$
			547,34 \$
1077	Vitrine Virtuelle	Conception site web Camping / Location mensuel	80,48 \$
			80,48 \$
1169	Wurth Canada Limited	Essuie-glaces Hiver 20po	89,55 \$
			89,55 \$
1037	Xerox	Copies tirées du 29 déc au 27 janv 2026	126,70 \$
			126,70 \$
Grand total des dépenses à faire approuver			187 474,36 \$

Liste des dépenses récurrentes pour le mois de Janvier 2026

Fournisseurs	Description	Montant payé
Receveur général du Canada	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	3 888,96 \$
		3 888,96 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises de l'employeur 13125 9590 RP0001	9 717,27 \$
		9 717,27 \$
Acceo Solutions inc	Sauvegarde en ligne	57,49 \$
		57,49 \$
AIM Recyclage Lac-Mégantic	Matériaux secs 10 janvier 2026	86,23 \$
	Matériaux secs 14 janvier 2026	229,38 \$
	Matériaux secs 23 janvier 2026	86,23 \$
		401,84 \$
Bell Canada	Internet de la Halte janvier 2026	121,87 \$
		121,87 \$
Bell Mobilité inc.	Cellulaires maire + Station de pompage + Camping	142,68 \$
		142,68 \$
Cogeco	Internet bureau + ligne ascenseur (janvier)	195,23 \$
	Ligne téléphonique + internet - Maison culturelle (janvier)	114,86 \$
	Internet garage + téléphone (janvier)	190,70 \$
		500,79 \$
EnvironneX	Échant. 9190314-9190396-9190593 Eaux potable	235,13 \$
	Échantillon 9191108- Eaux usées	206,39 \$
		441,52 \$
Harnois Énergies	Mazout 499,9000 a 1,1650 garage 09 janv 2026	669,59 \$
	Mazout 396,2000 a 1,1650 MLG 09 janvier 2026	530,69 \$
	Diesel 1 851,5000L à 1,5495 Garage 14-01-2026	3 298,52 \$
	Mazout 321,4000 L à 1,3220 MLG 27-01-2026	488,52 \$
	Mazout 569,9000 a 1,2560 garage 23-01-2026	822,98 \$
	Mazout 474,6000L à 1,3210 garage 30-01-2026	720,84 \$
	Diesel 2,420,8000L à 1,6595 garge 30-01-2026	4 618,91 \$
		11 150,05 \$
Hydro Québec	Électricité du 2025-12-01 au 2025-12-31 Éclairage publi	290,72 \$
	Électricité du 2025-11-11 au 2026-01-13 Maison L-G	435,56 \$
	Électricité du 2025-11-11 au 2026-01-13 - Halte	311,94 \$
	Élec du 2025-12-07 au 2026-01-06 Édi syst chauff	1 089,79 \$
	Électricité du 2025-11-11 au 2026-01-13 Station PP01	109,36 \$
	Électricité du 2025-11-08 au 2026-01-12 Station PP02	46,23 \$
	Électricité du 2025-11-11 au 2026-01-13 Patinoire	722,72 \$
	Électricité du 2025-11-11 au 2026-01-13 - Tour	37,42 \$
	Électricité du 2025-11-11 au 2026-01-13 - Bât services	1 499,42 \$
	Électricité du 2025-11-11 au 2026-01-13 Aqueduc	441,46 \$
	Électricité du 2025-11-08 au 2026-01-12 Camping	698,87 \$
	Électricité du 2025-11-11 au 2026-01-13 Quai	116,30 \$
	Électricité du 2025-11-11 au 2026-01-13 - Édifice Éclairage	645,34 \$
		6 445,13 \$

Focus Gestion de flotte	Équipement location privilège Focus LD - épandeur	128,77 \$
	Équipement location privilège Focus LD - Inter 2020	74,75 \$
		<u>203,52 \$</u>
MRC du Granit	Location conteneur 2V	62,99 \$
	Droit de mutation	120,00 \$
	Ajustement de la surcharge essence Juillet à décembre 2025	2 577,09 \$
		<u>2 760,08 \$</u>
Visa Desjardins	Achats de décembre	238,30 \$
		<u>238,30 \$</u>
Xerox	Location du photocopieur - 57/60	178,00 \$
		<u>178,00 \$</u>
Grand total des dépenses réccurentes		<u><u>36 247,50 \$</u></u>
Administration	Achat capsule à lave vaisselles	22,96 \$
	Cellulaire	55,00 \$
	REER	761,70 \$
	Achat grignotine - Formation élus	157,33 \$
		<u>996,99 \$</u>
Voirie	Cellulaire février 2026	50,00 \$
		<u>50,00 \$</u>
Grand total des dépenses payées au cour du mois		<u><u>37 294,49 \$</u></u>